



## JEANNE LOUIS SAGE-FEMME EN 1787

Ce jourd'huy dix huit mars mil sept cent quatre  
vingt sept Jeanne Louis femme de Charles Bigle  
garde chasse de M. le Marquis de Chamoy, de  
cette paroisse a été reçüe pour exercer  
l'office de Sage femme et a fait serment entre  
mes mains, suivant la forme prescrite dans  
le rituel page quatre vingt deux en foy de  
quoi j'ay signé le present acte les dits jour  
mois et an que dessus Vachon Curé de cette  
paroisse de Sommeval.

Ce jourd'huy dix huit mars mil sept cent quatre  
vingt sept Jeanne Louis femme de Charles Bigle  
garde chasse de M. le Marquis de Chamoy, de  
cette paroisse a été reçüe pour exercer  
l'office de sage femme et a faire serment entre  
mes mains, suivant la forme prescrite dans  
le rituel page quatre vingt deux en foy de  
quoi j'ay signé le present acte les dits jours  
mois et an que dessus Vachon Curé de cette  
paroisse de Sommeval.